



**MINISTERE
DE LA SANTE,
*en charge de la prévention
et de la protection sociale généralisée***

Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC

1° *Catégorie* : La Polynésie française

2° *Nom et coordonnées de l'acheteur* : Direction de la santé, Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° *Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché* : Le Ministre de santé en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée et par délégation le Directeur de la santé.

II-OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

1° *Objet* : Prestations de transit aérien et maritime entre la France métropolitaine ou la nouvelle Zélande et Tahiti en Polynésie française

2° *Catégorie* : Marché de services

3° *Type* : Prestations de fret international

4° *Lieux de réalisation ou de livraison des prestations* : Tahiti

5° *Durée* : Le marché est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de la date de notification du marché. Il est tacitement reconductible trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois.

6° *Variantes autorisées* : Non

7° *Marché réservé* : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP.

III- FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché à bons de commande au sens de l'article LP 221-4 du Code polynésien des marchés publics (CPMP), mono-attributaire avec un maximum en valeur pour chaque lot.

IV- ALLOTISSEMENT

Les prestations sont réparties en trois (3) lots :

- Lot n°1 : Fret maritime entre la France métropolitaine et Tahiti ;
- Lot n°2 : Fret aérien entre la France métropolitaine et Tahiti ;
- Lot n°3 : Fret maritime et aérien entre la Nouvelle-Zélande et Tahiti.

V- TYPE DE PROCEDURE

Procédure d'appel d'offres ouvert selon les dispositions de l'article LP 322-1 issu du Code Polynésien des Marchés Publics (CPMP)

VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Se conformer au règlement de consultation.

VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

Sans objet.

VIII – CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le Lundi 22 janvier 2024 à 12 heures, heure de Papeete

X – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : pauline.lafarge@administration.gov.pf

XI – ADRESSES

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : pauline.lafarge@administration.gov.pf

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

XII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

Modalités : Voir le règlement de consultation

Adresse et modalités pour la remise des plis : Direction de la santé, Bureau du budget, des finances et du patrimoine – 56 rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete.

XIII – DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

Publication le Vendredi 15 décembre 2023

Publication sur les supports suivants :

Avis d'Appel Public à la Concurrence

[JOPE](#)

[Site de la Direction de la santé](#)